

MAISON D'HABITATION à ENTRAIGUES SUR LA SORGUE





Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 décembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 15 mai 2023 sous réserves d'incidents

Adjugé à 301 000,00 euros





Description:

Type de bien : Maison d'habitation

Mise à prix : 288.200,00 €

Localisation : ENTRAIGUES SUR LA SORGUE **Avocat poursuivant :** Me Lionel FOUQUET

243 bd Albin Durand 84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00 carpentras@pyxis-avocats.fr www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE AU PLUS OFFRANT





Sur la commune de :

ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

(84320), 1374 chemin des Tempines, Une maison d'habitation de 284,10 m² élevée de deux étages sur rez-de-chaussée avec dépendances et terrain agricole,

Figurant au cadastre:

Section AT n° 26 d'une contenance de 19a99ca Section AT n° 25 d'une contenance de 1ha24a89ca Soit d'une contenance totale de 1ha44a88ca.

Mise à prix : 288.200,00 € (deux cent quatre-vingt-huit mille deux cents euros)

VISITE: LE JEUDI 22 JUIN 2023 DE 10H A 11H SUR PLACE, effectuée par Maitre Pierre TREMOULET, commissaire de justice à Carpentras, (Tél. : 04 90 63 12 08).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 27 JUIN 2023 à 10H30

au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : Une maison de 284,10 m² élevée de deux étages sur rez-de-chaussée avec dépendances et terrain agricole :

Au rez-de-chaussée : salle à manger, séjour, cuisine, buanderie, salle de bains, wc,

Au premier étage : 3 chambres, salle de bains, wc,

Au deuxième étage : une chambre et une chambre avec douche ouverte.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation:

Le bien est occupé par les propriétaires.





Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A:

- Maître Frédéric BASSOMPIERRE avocat poursuivant la vente sur surenchère, 46 rue des Marins à Carpentras, Tél : 04.90.63.05.13
- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente sur saisie immobilière, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 21/20.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras, Le 11 mai 2023

Lionel FOUQUET

3955438

Publié le 15/05/2023